



CHSCT Académique
26 novembre 2013
Déclaration liminaire de la FSU

Madame la rectrice, présidente du CHSCTA, Monsieur le Secrétaire Général, Monsieur le Directeur des ressources humaines, Monsieur l'Ingénieur santé et sécurité au travail, Mesdames et Messieurs les Médecins de prévention, Mesdames, Messieurs nos partenaires privilégiés, en tant que représentants des personnels de l'Académie, nous pouvons nous féliciter de la prise sérieux du fonctionnement de cette instance dans l'intérêt des personnels, du service public et de ses usagers.

Les derniers procès verbaux ont été réalisés en tant et en heure avec beaucoup d'application, les premières visites d'établissements semblent prometteuses, les groupe de travail se réunissent sur des objectifs précis avec l'ambition réelle et partagée d'améliorer la qualité de vie au travail, la formation des membres porte ses fruits en termes d'avancées qualitatives, les relations avec l'administration sont constructives.

Les directives ministérielles réaffirment le rôle de l'employeur public dans la prévention des atteintes à la santé et à la sécurité au travail et le protocole d'accord-cadre relatif à la prévention des risques psycho-sociaux dans la fonction publique vient d'être signé par les organisations les plus représentatives. Nous nous réjouissons que la nécessité d'améliorer la qualité de vie au travail y soit réaffirmée avec des moyens supplémentaires en décharges accordées aux membres des CHSCT reconnaissant par là à la fois notre investissement mais aussi la nécessité de ce travail.

Comme vous le savez, nos évaluations et nos actions pour améliorer les conditions de travail de nos agents, eux-mêmes en charge des conditions d'apprentissage des élèves, intervient dans une période difficile, avec des interrogations, des impatiences voire de la souffrance liées à une dégradation de l'image du service public mais aussi des conditions du travail réel.

A titre d'exemple, l'inadaptation et la lourdeur des programmes combinée à une politique d'évaluation souvent peu compréhensible engendre des conflits de valeur extrêmement dommageables chez des personnels attachés à la qualité de leur travail. Cela peut concerner tous les personnels, quelque soit leur corps dans la mesure où ce conflit de valeur engendre une perte de sens et une perte de confiance en l'institution mais aussi vis-à-vis des collectifs de travail et de soi-même Conduisant parfois nos collègues à des actes extrême comme le geste désespéré de notre collègue de STI en Provence, pour lequel nous avons une pensée.

Pour ne pas en arriver à ces cas extrêmes-il est indispensable de donner à chaque agent les moyens de faire du bon travail : pour cela le CHSCT a le devoir d'être attentif, d'alerter

et de faire des propositions précises.

De fait, les réformes catastrophiques et les mesures de restrictions budgétaires, engagées par le précédent ministre sont encore insuffisamment compensées et remises à plat :

- effectifs encore beaucoup trop élevés malgré les postes créés cette année
- surcharge de travail à tous les niveaux avec une invasion de la vie privée par les espaces numériques de travail
- formations initiales encore insuffisantes et quasi disparition de la formation continue
- réduction massive des AED
- manque d'AVS avec des professionnalisations insuffisantes
- la réforme de l'enseignement technologique
- la quasi suppression des RASED
- inquiétude sur les projets à venir : rythmes scolaires, éducation prioritaire, nouveaux programmes, pluridisciplinarité.
- Compressions de personnels dans les services administratifs
- Recrutement bien insuffisant de médecins et d'infirmières scolaires, d'assistants sociaux

La forte inquiétude des personnels sur les projets en cours (rythmes scolaires, éducation prioritaire, nouveaux programmes, redéfinition des métiers...). pourrait se traduire par une démotivation et un découragement peu propices aux changements.

Pour autant, la FSU, au nom des personnels enseignants du premier et second degré, des infirmières, des assistants sociaux, administratifs, personnels techniques et personnels d'encadrement ne se résigne pas : nous souhaitons vivement être force de proposition à partir de diagnostics précis en nous appuyant sur quelques avancées notables, comme par exemple la signature du protocole d'accord sur les RPS.

Les discussions entamées la semaine dernière sur le métier doivent être l'occasion d'une meilleure prise en considération des conditions de travail des personnels. Nous veillerons à ce que les transformations envisagées respectent les réalités de nos métiers et ne conduisent ni à une dénaturation du métier ni à une confusion avec les missions d'autres personnels. Quant à la définition des services, elle doit respecter les qualifications de tous les personnels. et une définition en heures hebdomadaires pour les enseignants sans annualisation.

La réforme de l'éducation prioritaire en cours, doit permettre d'accéder à la demande majeure des collègues, à savoir, une diminution des effectifs et du temps libéré pour le travail en équipe, en particulier en équipes pluridisciplinaires avec les assistants sociaux, infirmières et médecins scolaires, et psychologues . Si des écoles, collèges, lycées devaient sortir du dispositif, toute dégradation des conditions de travail des personnels irait évidemment à l'encontre des missions du CHSCT.

En ce qui concerne plus précisément nos missions dans ce CHSCT, nous faisons de l'amélioration des locaux et du matériel un de nos enjeux prioritaires car il touche au réel de l'activité et à l'organisation du travail. Quant à la dégradation des relations dans le travail souvent catégorisés dans les risques psychosociaux, elle fait l'objet d'une attention particulière qui prend désormais toute sa place dans l'activité du CHSCT et de ses partenaires.

La culture de la prévention des risques doit être intégrée par les équipes des EPLE qui doivent se saisir de ces sujets dans leur établissement à travers les commissions d'hygiène et sécurité qui se réunissent trop rarement et pas partout.

Dans le premier degré, ce travail local semble encore plus compliqué et nécessite un volontarisme important des IEN qui devraient pouvoir s'appuyer sur des assistants de prévention bénéficiant de moyens réels de fonctionnement.

Lors des réunions de pré rentrée dans les services, dans les EPLE comme dans le premier degré, l'occasion d'évoquer ces questions n'a pas été saisie : par exemple nombre de personnels ignorent encore l'existence même du registre hygiène et sécurité.

La volonté affichée d'améliorer la réelle mise en place des DUER dans notre académie est à souligner. Nous pensons que l'élaboration des DUER doit être un travail collectif afin que tous les personnels s'en emparent. Faute de temps, faute de formation, l'élaboration du DUER ne progresse que trop lentement il faut donc dégager du temps pour le travail en équipe et nous espérons que l'outil mis en place par les services de M. Flaminia accélérera le processus.

Cette culture de prévention doit entrer aussi dans les habitudes des services des IA et du rectorat, des réflexes n'existent pas encore. Un exemple, il y a 10 jours, personne, ni de l'IA77 ni du rectorat n'a pensé à prévenir les secrétaires des CHSCTD77 et A et l'Inspecteur Hygiène et Sécurité, de l'évacuation du lycée Samuel Becket de la Ferté sous Jouarre installé sur une poche de gaz ayant mis en péril tous ces élèves et ses personnels. Lors d'une épidémie de galle ayant touché des collègues du 94, le médecin de prévention n'a pas non plus été prévenu

Nous attendons beaucoup des travaux du CHSCTA et nous verrons au cours de cette séance, le travail qu'il nous reste à accomplir pour que cela se traduise par de réelles améliorations. Nous avons en particulier l'ambition que le travail sur les indicateurs, combiné aux visites d'établissements nous aident à trouver des leviers pour agir, en particulier sur des situations compliquées.

Le CHSCTA doit pouvoir profiter de la mobilisation des services de l'ISST, de la médecine de prévention, des services sociaux concernés, des conseillers et agents de prévention pour que ce travail soit productif.

Mesdames, Messieurs, au nom des représentants du personnel au CHSCTA, nous vous souhaitons à tous une séance constructive et fructueuse.

